



A l'écoute de l'audition des jeunes

ACTUALITÉ

EDUCATION

Lundi 9 mars 2020

A l'écoute de l'audition des jeunes

Des bruits animent notre quotidien sans qu'on n'y prête attention... jusqu'au jour où un sifflement se fait entendre...

Dans le cadre de la Journée Nationale de l'audition, le service jeunesse va à la rencontre des collégiens pour les sensibiliser aux risques auditifs. Concert Peace & Lobe au centre Maurice Ravel, tests auditifs... Ronan et Robin, les animateurs du studio de musique de la Ville ainsi que Yassin, l'animateur prévention se sont mobilisés.



Porter des bouchons d'oreille à un concert c'est naze ! Mettre un casque pour écouter de la musique c'est pas top !

Et pourtant il en va de la **bonne santé de votre audition** ! Si la grâce auditive n'est pas toujours palpable, les conséquences peuvent s'avérer réellement handicapantes. Les troubles de l'audition peuvent porter le nom d'acouphène, fatigue auditive, hyperacoutie, surdinité. Il est important de ne pas malmener ses tympans en tant qu'écoute de son corps !

Afin d'aider les jeunes à prendre conscience de l'impact du son sur leur audition, les animateurs du service jeunesse ont organisé une campagne de dépistage auditif avec un audiomètre. "C'est bien de faire ces tests ça permet de voir si on entend bien quand les professeurs parlent" souligne Nanssi, élève au collège Maryse Bastié.

L'occasion de leur donner des conseils et bonnes pratiques pour préserver leur ouïe. "J'écoute la musique sur mon téléphone avec des petits écouteurs, je savais pas que ça pouvait être mauvais" indique Mya, 12 ans. "Mon père me dit de mettre un casque, c'est mieux" admet Maureen.

Pour que la musique reste un plaisir, soyez vigilant !

Le baromètre du son : quelques chiffres clés

- 60dB : volume d'une conversation
- 85dB : seuil de risque
- 100dB : volume MAX à écouter au casque, 2h par semaine
- 102dB : volume pour un concert, 1h30 par semaine
- 120dB : marteau-piqueur
- 140dB : avion au décollage

Si vous constatez une fragilité, consultez un ORL.